Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/01/2024

SCAMARK E.LECLERC rappelle GAMBAS SAUVAGES SURGELEES - CREVETTES TROPICALES ENTIERES CRUES - 500G

- Noms des modèles ou références concernés : **GAMBAS SAUVAGES SURGELEES - CREVETTES TROPICALES ENTIERES CRUES - 500G**
- Marque : **RONDE DES MERS**
- **GTIN 3564700484647 Lot Lot commençant par 3F21 et DDM 06-2025 Date de durabilité minimale 30/06/2025**
- Conditionnements : **BOITE DE 500 G**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/08/2023 au 10/01/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **1840**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E.LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de Vibrio Vulnificus**
- Risques encourus par le consommateur : **Vibrio vulnificus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les Vibrio vulnificus peuvent se traduire occasionnellement par des troubles gastro-intestinaux bénins chez des individus en bonne santé, mais aussi par des troubles non intestinaux sévères (infection généralisée / septicémie) chez les personnes sensibles ou atteintes d'affections chroniques préexistantes. Par ailleurs, des infections cutanées sont susceptibles de survenir à partir de blessures pré-existantes en cas de manipulation des produits

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 10 mars 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800865286**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre